

DU NOUVEAU POUR LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

Même montant, malgré une hausse des taux communaux.

La Taxe d'habitation a été supprimée sur décision du gouvernement (même si certain d'entre nous la payent encore). La Commune, ne la percevant plus, l'État devait nous la compenser à l'euro près. Cependant, l'État vient de changer d'avis et a décidé de nous compenser désormais en nous transférant la Taxe foncière du département.

Nous avons donc eu l'obligation de changer notre taux de Taxe foncière sous peine de perdre la compensation de la Taxe d'habitation. Nous devons ajouter le taux départemental à notre propre taux soit :
 $9,26\%$ (taux communal) + $11,58\%$ (taux départemental) = $20,84\%$ (taux VSF 2021).

Le produit attendu par la commune est le même qu'en 2020. Pour les Villersois, aucune hausse des montants (sauf agrandissement de la maison) mais, une présentation différente de leur feuille d'impôts.

Notre commune proteste vivement par cette manière de faire de l'État.

COVID-19 :

Suite aux annonces faites par le Gouvernement, le 31 mars 2021, les écoles, crèches, Accueils de loisirs (ALSH) seront fermés du 6 au 25 avril 2021.

INSCRIPTIONS ÉCOLE

Les inscriptions pour l'école maternelle auront lieu du 1^{er} avril au 30 avril 2021, en Mairie. Sont concernés les enfants nés en 2018 ainsi que ceux nés jusqu'à fin février 2019. Les nouveaux habitants (maternelle ou élémentaire) peuvent s'inscrire à tout moment dès qu'ils justifient d'une domiciliation sur la commune. Tout les enfants déjà en grande section à l'école maternelle «Les Ramonettes» est automatiquement inscrit en CP.



La fiche d'inscription et les documents justificatifs sont présents sur notre site internet en page d'accueil. Merci de prendre contact avec le service scolaire pour convenir d'un rendez-vous pour le dépôt du dossier par téléphone au 01 34 89 01 98 ou par mail à enfance@mairie-vsfr.fr

FERMETURE DE LA MAIRIE

Les services de la Mairie seront fermés le samedi 1^{er} mai 2021.

FLEURISSONS VILLIERS !

L'opération «Fleurissons nos rues et pieds de murs» est lancé !

Des sachets de graines sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.



CADASTRE

M. SICARD Patrick, géomètre du Cadastre, se rendra dans la commune au cours de la période du 6 avril au 28 mai 2021 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastrale.

Merci de lui accorder le meilleur accueil.